

OCTOBRE 2008 - N°3

Après les JO de Pékin : déclin ou déclic pour le sport français ?,

par François Leccia, directeur de l'Institut Sport & Management (IS&M) de Grenoble, Ecole de Management
et Alain Arvin-Bérod, philosophe, expert auprès de l'IS&M, membre de l'International Society of Olympic Historians (ISOH)

L'heure du bilan est maintenant venue avec en perspective les prochains Jeux de Londres. Dans une France convaincue de la nécessité de se réformer en profondeur, le sport est appelé lui aussi à évoluer rapidement pour éviter les accumulations de déceptions, que ce soit en nombre de médailles d'or ou en termes de probabilités d'organisations d'événements majeurs dans notre pays.

La fête s'est terminée comme elle avait commencé : dans la magie. Le choix du CIO de confier à l'Empire du Milieu l'organisation des J.O s'est révélé être un succès et un pari réussi pour développer des relations durables avec la Chine. Certaines nations sont confrontées à une réalité moins gratifiante avec la sanction des performances succédant à la fiction de leurs espérances. Ainsi la France a connu une nouvelle alerte qui s'inscrit dans la continuité des résultats en baisse depuis les J.O de Sydney (2000). La lucidité est nécessaire au redressement du sport français face à cette lente érosion. En effet, si le total des médailles obtenues par la France aux J.O de Pékin correspond aux attentes exprimées par les dirigeants (sportifs et politiques) entre 30 et 40, la place occupée au classement des nations confirme un nouveau recul dans le concert olympique. La France est ainsi passée en douze ans de la 5ème place aux JO d'Atlanta de 1996 à la 10ème en 2008 ! Sans revenir sur l'analyse précise discipline par discipline, il est utile d'en rappeler les tendances « lourdes » : absence des sports collectifs à l'exception remarquable du hand-ball, faible pourcentage des femmes chez les médaillés et déceptions en série dans des sports « historiques » comme le judo, l'équitation et l'athlétisme par exemple. On notera que l'Italie et l'Allemagne demeurent stables quand la Grande Bretagne atteint le pied du podium. Ces résultats doivent conduire à s'interroger sereinement sur l'efficacité d'un modèle français qui s'essouffle.

Un visa pour Londres ?

La référence au seul classement des J.O est-elle la marque d'un patriotisme daté ? Ou traduit-elle des enjeux qualifiés de commerciaux, censés faire abstraction des sacro saintes valeurs sportives ? Sur ce terrain, notre pays a aussi quelque retard. Au pays de Coubertin et de Didon, il ne s'est trouvé aucune ville (grande ou moyenne) candidate pour les « Jeux olympiques de la Jeunesse ». Cette initiative du CIO chère au président Jacques Rogge est destinée à conjuguer dans la jeunesse (14-18 ans) le sport avec le plaisir sans obsession de la performance et à épauler les efforts des Etats pour la protection sanitaire (lutte contre l'obésité entre autres). Athènes, Bangkok, Debrecen (Hongrie), Ciudad Guatemala, Kuala Lumpur, Moscou, Poznan, Turin et Singapour (vainqueur) n'avaient pas boudé ces nouveaux jeux éminemment coubertiniens... La prochaine tenue des Jeux de la Francophonie en 2009 à Beyrouth serait une chance de concrétiser l'aspiration euro-méditerranéenne par le sport. Et, the last but not the least, la présence française (dirigeants et athlètes) dans le concert sportif mondial hors les Jeux souffre d'un déficit d'influence dans les cénacles fédéraux internationaux et au CIO, parlement mondial du sport. La première médaille d'or française (Steeve Guénot en lutte) s'offre à ce titre comme un oracle : comme l'expliquait Didier Favori, ancien lutteur et consultant à France Télévisions, cette médaille a été obtenue avec les ingrédients classiques de l'humilité et du travail mais aussi avec celui qui nous fait généralement tant défaut en France, à savoir notre capacité à nous ouvrir sur le monde, à aller vers les autres, pour apprendre...

Pour une nouvelle gouvernance

Le modèle sportif français s'est longtemps identifié au face à face Etat-Mouvement sportif dans une déclinaison de la mission de service public où les acteurs économiques devaient présenter patte blanche pour être tolérés. Au plan international, la survie du haut niveau et des JO a pu s'opérer grâce aux recours à la professionnalisation dans les années 1980, dont une part des revenus est redistribuée à la « Solidarité olympique » pour les Comités olympiques nationaux, dont le nôtre. En France, l'adaptation du modèle sportif à la réalité économique demeure timide et explique en partie son décalage avec nos concurrents européens. La demande sportive se diversifie et la répartition classique des missions entre le

secteur public (collectivités locales essentiellement), l'associatif (clubs) et le privé (économie) est aujourd'hui figée dans une représentation plus idéologique que pragmatique. Si le parc des équipements sportifs a été le fruit des collectivités territoriales, il n'est plus possible d'envisager leur seul investissement pour rénover et construire des arènes susceptibles d'accueillir des compétitions internationales, tant en natation, en athlétisme, en football qu'en cyclisme par exemple. Les stades réalisés en Grande Bretagne, Allemagne, Italie notamment sont désormais des pôles commerciaux associant sport, activités économiques et loisirs dont la convivialité est reconnue, y compris pour contribuer à la lutte contre les violences. L'apport des partenaires privés s'évalue aussi dans la lutte anti dopage : le scandale du Tour de France a montré que l'organisateur de l'épreuve, une entreprise (ASO), était compétent pour lutter et exclure les tricheurs quand le représentant fédéral mondial de la discipline (Union Cycliste Internationale) privilégiait son seul leadership au détriment de la déontologie... Le cadre « Public-associatif-privé » qui structure le sport français a besoin d'un déclic pour renouveler le modèle national, libérer le sport et permettre aux partenaires privés prêts à viser plus haut de participer à son management. Cette nouvelle gouvernance exige professionnalisation et ouverture de son capital tant humain que matériel. La Conférence nationale du sport français prévue à l'automne au CNOSF ne pourra faire l'économie de la remise en perspective d'un modèle et d'une culture aux relents par trop passésistes dont Pékin a affiché la fragilité à la face du monde.

[<< Retour au sommaire](#)

 [Télécharger le PDF de l'article](#)

PRES@JE.COM

Une publication de l'association PRES@JE
(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)
Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris
Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : contact@presaje.com - www.presaje.com
Directeur de la publication : Michel Rouger